

Le premier ministre pense-t-il vraiment souhaitable que lui-même ou d'autres membres du cabinet ou députés sanctionnent un projet spéculatif qui peut comporter des risques, non pas pour eux, mais pour d'autres Canadiens et surtout, dans ce cas, pour des retraités que l'approbation du premier ministre a convaincus d'investir leur fond de pension dans cette entreprise?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, non seulement le député se montre injuste, mais il est loin de la vérité lorsqu'il parle d'une lettre officielle où je donne ma bénédiction. Cette lettre ne constitue absolument pas une recommandation et on ne peut certainement pas dire qu'elle sanctionnait totalement le projet. Le maire de Sept-Îles s'est adressé à moi en tant que député de Manicouagan, ce que confirme une lettre de . . .

[Français]

. . . Bernard Landry, le ministre des Relations intergouvernementales du gouvernement du Québec.

[Traduction]

Je n'ai nullement sanctionné ce projet. Cette lettre ne pouvait certainement pas être considérée comme une invitation à l'intention des investisseurs. En tant que député . . .

[Français]

Je sais que les libéraux trouvent drôle qu'un député du Québec essaie véritablement d'amener de l'emploi chez nous au Québec, je sais que vous trouvez cela drôle, et la population québécoise voit rire les députés libéraux du Québec, mais, nous, nous allons continuer à essayer d'amener de l'emploi chez nous, et cela a été un projet . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît: L'honorable député de York-Sud-Weston (M. Nunziata) a la parole.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LES DÉCLARATIONS DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

M. John Nunziata (York-Sud-Weston): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre et concerne son solliciteur général et le mépris qu'il a manifesté envers la Commission des droits de la personne, à l'encontre de toute notion de fair-play et de justice.

Des voix: Oh, oh!

M. Nunziata: Combien de temps encore les Canadiens devront-ils tolérer l'incompétence du solliciteur général? La conception qu'il a de son rôle de solliciteur général est essentiellement fautive. Il a jeté l'administration de la justice dans le

discrédit, allant même jusqu'à contester l'intégrité de la Commission des droits de la personne.

Le premier ministre est-il disposé aujourd'hui à se dissocier et à dissocier son gouvernement entièrement et catégoriquement des déclarations faites par son solliciteur général dans ce cas-ci? Le premier ministre présentera-t-il ses excuses et celles de son gouvernement à la Commission des droits de la personne pour le comportement de son solliciteur général?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, pareille question ne me semble pas mériter de longue réponse, si ce n'était le respect notoire du député pour la réputation d'autrui.

J'ai répondu hier à une question du leader du NPD à la Chambre que j'ai jugée très réfléchie. J'ai donné une réponse que je trouvais appropriée et qui visait non seulement le ministre, mais aussi tous les députés. Je n'ai rien à ajouter, sauf que le député devrait peut-être réfléchir un peu avant de parler des torts causés à la réputation d'autrui, car c'est lui le plus grand coupable à la Chambre sur ce chapitre.

Des voix: Bravo!

LA CONDUITE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

M. John Nunziata (York-Sud-Weston): Monsieur le Président, les Canadiens ont peine à comprendre, à juste titre, pourquoi l'ancien ministre de la Défense nationale a démissionné pour être simplement allé dans une boîte de strip-tease en Allemagne de l'Ouest, alors que le solliciteur général s'accroche au pouvoir même si son comportement laisse tellement à désirer. Le premier ministre expliquera-t-il pourquoi il avait conseillé à l'ancien ministre de la Défense nationale de démissionner, alors qu'il n'a pas discuté de cette possibilité avec le solliciteur général? Peut-il expliquer aux Canadiens pourquoi il fait deux poids deux mesures? Ne convient-il pas que le comportement du solliciteur général jusqu'ici est bien plus grave que celui de l'ancien ministre de la Défense nationale?

Des voix: Bravo!

M. Hnatyshyn: Le chef de l'opposition n'applaudit pas.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Non, le chef de l'opposition n'applaudit pas, parce que c'est un homme honorable et qu'il ne prise pas ce genre d'intervention.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Il en a tout aussi honte que le reste des députés.

L'ancien ministre de la Défense nationale s'est comporté de façon très honorable à un moment difficile, tout comme le solliciteur général, qui a donné une réponse opportune et réfléchie à la Chambre.